



Déclaration liminaire de la FSU-SNUipp 34 à la CAPD de l'Hérault du lundi 5 février 2024

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD de l'Hérault,

Avec son passage éphémère au Ministère de l'Éducation Nationale, Gabriel Attal à l'instar de son prédécesseur JM Blanquer, nous a légué son lot d'annonces et de réformes rétrogrades et réactionnaires concernant tous les pans de l'Éducation.

Les personnels de l'Éducation Nationale ne peuvent que constater que leur ministère a servi de marchepied à ce jeune ambitieux dans sa quête de pouvoir.

Nous ne doutons pas que sa successeure, continuera dans la droite ligne de ce qu'il a initié et de leurs prédécesseurs, d'autant que M. Attal a déjà annoncé que l'éducation resterait son pré carré.

Lors du vibrant hommage rendu à l'école confessionnelle privée pour justifier la scolarisation de ses enfants à « Stanislas », notre nouvelle ministre a directement critiqué l'École publique pour les heures non remplacées, et implicitement fait du service public d'Éducation un lieu où les enfants sont malheureux, n'ont pas d'amis, ne sont pas épanouis et n'apprennent pas de savoirs exigeants.

Ces propos mettent au jour de façon crue le dangereux séparatisme scolaire mis en place et soutenu notamment par Jean-Michel Blanquer et Emmanuel Macron, qui ont fait de larges cadeaux à l'enseignement privé.

La FSU- SNUipp rappelle la force du projet scolaire de l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire : accueillir partout tous les élèves sans distinction d'aucune sorte, être ambitieux pour chacun.e, respecter et participer à une véritable liberté de conscience notamment par la construction de l'esprit critique autour de savoirs scientifiquement validés.

Concernant la CAPD Recours de rendez-vous de carrière qui se réunit ce jour et plus généralement la politique d'avancement dans le corps des professeurs d'écoles nous rappelons notre opposition à ce système particulièrement injuste qui repose sur des valeurs chères à nos gouvernants.es : la partialité, l'arbitraire et l'opacité. Ce système donne un pouvoir démesuré à l'avis de l'IEN de circonscription, qui lui permet de promouvoir un.e collègue qu'il ou elle apprécie au détriment d'un.e qu'il ou elle ne connaît pas.

Le principe des avis contingentés a introduit une mise en concurrence des collègues, arbitrée par l'avis de l'IEN. Cela peut créer par endroit des tensions et des incompréhensions dans les équipes. La première reconnaissance d'un travailleur par son employeur passe par la rémunération. Quand celle-ci est dépendante d'un avis, ce dernier prend une importance capitale pour les collègues.

L'accès à la classe exceptionnelle est lui aussi remis en cause par le Ministère malgré une opposition unanime des organisations syndicales. Loin de tenir ses engagements, le ministère propose un système d'accès en rupture totale avec ce que l'on a toujours connu et qui va encore renforcer l'arbitraire, à l'opposé d'un déroulement de carrière devant permettre à chaque PE d'accéder à la classe exceptionnelle. Cela est inacceptable.

Il s'agit d'une promotion octroyée par le "fait du prince" : aucune équité, aucun barème, aucune transparence et aucune contestation possible.

L'attractivité des métiers de l'Éducation nationale passe par la question des conditions de travail, des salaires, mais aussi par celle du déroulement de carrière y compris pour stabiliser les enseignantes et enseignants dans un moment où l'éducation nationale en a le plus besoin.

Comme souvent lors des instances où nous siégeons et à l'occasion de l'alerte sociale que la FSU-SNUipp a déposé fin novembre, nous vous alertons sur la dégradation plus qu'inquiétante des conditions de travail de nos collègues qui ont de plus en plus de mal à trouver du sens dans leur métier. Les annonces sur les manuels ou les méthodes imposés, sur le port de l'uniforme ne vont pas les y aider.

Les différents baromètres, dont celui de l'Autonome de Solidarité Laïque, indiquent tous que le nombre de collègues satisfait-es du climat scolaire et des relations hiérarchiques baisse drastiquement chaque année alors que celui des collègues souhaitant quitter la profession augmente continuellement comme l'indique le nombre croissant de demandes de ruptures conventionnelles.

Alors que les politiques menées, comme dernièrement la honteuse loi "immigration", rendent l'arrivée de l'Extrême Droite au pouvoir de plus en plus probable chaque jour, la « maison » Éducation Nationale prend l'eau de toute part.

Nous étions massivement en grève jeudi dernier (plus de 40 % de grévistes dans l'Hérault) pour dénoncer le mépris et le manque de dialogue social, les lourdeurs administratives et la gestion trop souvent déshumanisée qui affecte l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale.

La FSU-SNUipp appelle les collègues à exprimer leur colère face aux politiques de l'école du tri social, mais aussi leur détermination à obtenir des moyens pour l'école publique en continuant à se mobiliser dans les jours et semaines à venir, et ce, dès demain à 11h00 devant le Rectorat.